SANNOIS Mag

NUMÉRO 293
MARS 2023

MAGAZINE MUNICIPAL

DOSSIER

La MLA, lieu de vie et de pratique artistique et culturelle

8 • ESPACES VERTS
Plantation d'arbres avec les habitants

9 • PÉRISCOLAIRE
Réservation en accueil de loisirs

14-15 • AGENDA
Les sorties du mois

SANNOIS
www.ville-sannois.fr

ASV

Nos qualifications :

Spécialiste des marques de chaudière :

VIESSMANN · FRISQUET · De Dietrich

Plomberie

- Installation sanitaire
- Création de salles de bains
- Dépannage
- Inspection caméra
- Dégorgement de canalisations
- Pose et entretien adoucisseur d'eau

Afin de vous aider à trouver la solution la plus adaptée pour votre habitation, nous pouvons venir gratuitement à votre domicile ou vous accueillir sur rendez-vous dans notre showroom privé dédié au chauffage.

Chauffage

- Installation de chaudière fioul / gaz condensation
- Entretien de chaudière
- Ramonage chaudière
- Dépannage

189, boulevard André Brémont • ZAE Saint-Leu
Le Plessis-Bouchard 95320 Saint-Leu-la-Forêt
Stéphane Vue • Tél. : 06 60 45 23 91
Tél.: 01 39 32 96 71 • Email : asvstephanevue@gmail.com • www.societeasv.fr
www.facebook.com/asvstephanevue

AGENCE DE LA GARE

GESTION - LOCATION - GARANTIE LOYÉS IMPAYÉS

VOUS AVEZ UN **PROJET ?**
CONTACTEZ-NOUS
SANS PLUS **TARDER !**

01.39.81.20.66

Ouvert du **lundi au samedi**
25 bd Charles de Gaulle - 95110 SANNOIS
E-mail : **agencedelagare@orange.fr**

stéphaneplaza immobilier
C'EST LE COEUR QUI PARLE

Il y a deux choses qu'on estime, nos clients et leurs biens.

77 bd Charles de Gaulle - 95110 Sannois - 01 39 61 12 53

Retrouvez
le plaisir d'entendre

Les **aides auditives du dispositif 100% Santé sont entièrement prises en charge***.

N'hésitez pas à faire un **bilan auditif** gratuit** dans notre centre. **Essai gratuit** de 30 jours***.

*Prise en charge par la sécurité sociale et les complémentaires santé, pour les contrats dits «responsables». ** Bilan non médical
*** Essai sur prescription médicale

4 Pl. Salvador Allende, Sannois - 01 34 10 30 93

OPTIQUE et AUDITION
Gare Sannois

prise de rendez-vous possible sur Doctolib
ou par téléphone au 01 34 10 30 93

Conformément à la réglementation sur la protection de vos informations, vous avez la possibilité de demander la suppression de vos coordonnées du fichier utilisé pour cette communication, en contactant votre centre auditif. Les aides auditives sont des dispositifs médicaux. Consultez les documents d'information mis à votre disposition dans votre centre auditif.

Commerçants | Artisans | Entreprises

Réservez votre **espace publicitaire** dans le magazine de la ville de :
SANNOIS

David Tiefenbach
06.70.21.07.12

GROUPE Conseil • Marketing • Publicité

Régie publicitaire de la ville
7, quai Gabriel Péri - Joinville-le-Pont
01.45.14.14.40

ÉDITO

BERNARD JAMET
Maire de Sannois
Vice-président de la communauté d'agglomération Val Parisis

Chères Sannoisiennes, Chers Sannoisiens,

Et si le déclin n'était pas une fatalité !
Le doute est permis car à force de se plaindre des conséquences dont on a chéri les causes, il est difficile, voire improbable, de dénouer l'écheveau des contradictions qui troublent le climat politique de notre pays.
Le déclin de la conscience citoyenne éclate des mille inconvenances qui émaillent les débats de notre Assemblée nationale. L'injonction assèche tout raisonnement ; le mépris divise toujours davantage ; l'insulte sépare à tout jamais.
Ces députés, ceux que les Français ont choisi, ont, à mes yeux, une circonstance atténuante. Les deux dernières élections présidentielles n'ont donné lieu à aucun débat de fond. Le clan européiste a inventé l'argument suprême : tous ceux qui ne pensent pas « convenablement » portent l'opprobre infâme réservé aux affreux extrémistes. C'est vrai que dans ces conditions, il est impossible de faire un choix de conscience politique.
La preuve !

Lors de la dernière campagne présidentielle, le candidat Emmanuel Macron n'a été clair que sur un seul point : la réforme des retraites. Et aujourd'hui, ceux qui l'ont adoubé de leur bulletin de vote le contestent à l'Assemblée et dans la rue. Certes les « Gaulois réfractaires » n'en sont pas à une contradiction près, mais là, il y a outrage. Il y a outrage au bon sens cartésien, il y a outrage à la conscience citoyenne, il y a outrage à la démocratie, tout simplement.

Le nouveau monde promis par Emmanuel Macron ne serait-il pas plutôt la fin d'un demi-siècle ?
On arrive au bout d'un système, celui de l'enfant roi. La responsabilité collective érigée tel un totem y a écrasé toute forme de responsabilité individuelle.
N'allez pas chercher plus loin le déclin de l'Éducation nationale, l'indigence culturelle d'une partie de nos élites et le sentiment d'impunité de ceux qui pourrissent la vie des quartiers.
L'écriture de notre destin commun passe d'abord par la construction d'un citoyen cultivé, éclairé, pétri de raison et de discernement, donc responsable de ses actes.

Les temps qui viennent sont formidables. Sur ce chemin, il y a tant et tant à faire !
À Sannois, nous nous attelons fermement à cette tâche.
La ville vient d'obtenir, auprès du ministère de la Culture, le label 100% EAC (éducation artistique et culturelle) pour son action auprès des jeunes Sannoisiens.
En effet, chaque écolier ou collégien peut désormais bénéficier d'une ouverture éducative, artistique et culturelle, dans le cadre des activités proposées par la ville avec la collaboration des enseignants.
À cet égard, je vous propose de découvrir dans ce *Sannois Mag*, la richesse de la programmation destinée à la jeunesse.
Le déclin n'est pas une fatalité et croyez-moi, la majorité municipale ne faillira pas dans sa volonté de résister aux oukases de la pensée unique.

Bien cordialement à vous,

SOMMAIRE

4 - 5 • PÊLE-MÊLE
6 - 7 • ACTUS
8 • ESPACES VERTS
9 • PÉRISCOLAIRE
10 - 13 • DOSSIER
14 - 15 • AGENDA
16 • EN BREF
17 • PRATIQUE
18 • TRIBUNES

www.ville-sannois.fr
Suivez Ville de Sannois sur les réseaux sociaux

Éditeur : Mairie de Sannois
Directeur de la publication : Bernard Jamet
Responsable de la communication : Barbara Zerbib
Rédactrice en chef : Corinne Gordet
Rédaction : Corinne Gordet / Mathieu Aucher (Kaléido)
Photographies : Corinne Gordet / Eva Perrin / Lucie Triquet / Mathieu Aucher (Kaléido)
Illustration : Cécile Destribats
Conception & Réalisation : Ohloocommunication / 06 74 63 37 83
Impression : RPS Repro / Saint-Gratien / 01 39 59 24 47 / www.rps-imprimerie.fr
Régie publicitaire : Groupe CMP / 06 70 21 07 12 / David Tiefenbach
Distribution : Société Champar / 01 34 07 12 54 / jchubler@champar.com
Site internet : www.ville-sannois.fr
Dépôt légal : Dépôt légal // MARS 2023 // 13 800 ex

PEFC 10-31-1093 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Vous y étiez !

FIN JANVIER

Broyage des sapins

Le service des espaces verts a procédé au broyage des sapins de Noël qui ont été récupérés dans les divers points de collecte de la ville. Le broyat a ensuite été répandu au pied des massifs.

24/01

Lutte contre le harcèlement scolaire

Deux projections du film *Un monde* ont été organisées par le service culturel, en partenariat avec le service jeunesse et BL Éducation pour les élèves de 5e des collèges Voltaire, Jean Moulin et Notre-Dame. Ce sont donc 495 élèves qui ont pu être sensibilisés à ce sujet et ont participé au débat qui suivait. Ils ont eu ensuite la possibilité de répondre de façon anonyme à un questionnaire qui a permis d'établir un premier état des lieux de la situation sur la commune.

1er prix Balcons et fenêtres

1er prix Halls d'immeuble

1er prix Maisons et jardins

24/01

Remise des prix des décorations de Noël

Les 32 participants au concours des décorations de Noël ont été conviés pour la remise de leur prix en fonction de leur catégorie : maisons et jardins, fenêtres et balcons et halls d'immeuble. Un grand bravo à tous pour leur créativité et pour avoir illuminé notre ville !

2/02

Rassemblement des élus locaux

Bernard Jamet, maire de Sannois, et des élus de la municipalité étaient présents devant la préfecture, à Cergy, pour un rassemblement des élus locaux afin d'exprimer les difficultés budgétaires des collectivités territoriales liées notamment aux crises énergétiques et inflationnistes.

8/02

Diplômes du travail

Des Sannoisiens ont été invités pour la cérémonie de remise de leur diplôme d'honneur du travail et de leur médaille pour 20 ans (argent), 30 ans (vermeil), 35 ans (or) et 40 ans (grand or) de service.
Félicitations à tous !

Vous y étiez !

11/02

Balade de quartier

Les habitants du quartier du Bel Air ont participé à une balade à travers leur quartier, organisée par le conseil de quartier Église/Bel Air, en présence du maire et des élus.

12/02

L'après-midi de la bagarre

Afin de sensibiliser les familles au harcèlement scolaire, le spectacle *Bagarre* et différentes animations étaient proposés au palais des sports Jean-Claude Bouttier : ateliers créatifs et sportifs, lectures, goûter-philo, exposition.

12 ET 14/02

Saint-Valentin

Afin de célébrer la fête des amoureux, la SOMAREP proposait aux clients du marché de gagner une invitation au restaurant pour deux personnes. Les panneaux lumineux ont diffusé les messages d'amour reçus.

16/02

Portes ouvertes au multi-accueil des Tilleuls

Suite à l'acquisition d'un appartement voisin du multi-accueil des Tilleuls laquelle permet l'extension de cet équipement, parents et habitants de la copropriété se sont retrouvés afin d'échanger sur ce futur projet.

Animation seniors

Café des seniors

Mercredi 8 mars de 15h30 à 17h

- Maison de quartier Pasteur
  38, rue Alphonse Duchesne - Entrée libre

Café jeux

Vendredi 24 mars de 14h30 à 16h45

Retrouvons-nous autour d'un café et de jeux de société.

- Espace Eliane Chouchena
  11-13, rue des Loges - Entrée libre

Conférence Edith Piaf : une vie intense

Mardi 21 mars à 10h

Découvrez la vie d'une artiste dont l'interprétation et la voix légendaire la conduiront jusqu'en Amérique.

- Espace Eliane Chouchena
  11-13, rue des Loges - Entrée libre

Ateliers du bien chez soi Les clés d'un logement confortable

Animés par un expert de l'adaptation de l'habitat, les ateliers présenteront des solutions simples et peu coûteuses pour aménager son domicile en le rendant facile à vivre, pratique et économe.
Une séance thématique de présentation aura lieu le mardi 7 mars de 14h à 15h30 ; les ateliers se tiendront les mardis 14, 21 et 28 mars de 14h à 16h et les mardis 4 et 11 avril de 14h à 16h.

- Résidence autonomie Maurice Utrillo
  11, rue Henry Dumont - Gratuit - Sur inscription par téléphone auprès du CCAS : 01 39 98 35 00
  Attention : nombre de places limité

Inscription au repas dansant

Un repas dansant est proposé le jeudi 13 avril à 12h.

- Résidence autonomie Maurice Utrillo
  11, rue Henry Dumont - Préinscription par téléphone à partir du 6 mars auprès du CCAS : 01 39 98 35 00
  Règlement au CCAS les 14, 15 et 16 mars de 9h à 12h sur rendez-vous.

Si vous ne recevez pas les programmes seniors et les invitations à certaines animations, n'hésitez pas à contacter le CCAS.

- **Centre communal d'action sociale**
  26-28, avenue Damiette - 01 39 98 35 00

Nouveaux horaires des patrouilles de la police municipale

Afin de répondre aux demandes croissantes de la population, la municipalité a souhaité renforcer la présence de la police municipale sur le terrain. Depuis le 2 janvier, les brigades, composées chacune de quatre agents, sont donc déployées sur des horaires plus larges.

Le lundi, une brigade est sur le terrain de 9h à 18h. Deux brigades interviennent du mardi au vendredi de 8h à 21h. La première patrouille de 8h à 17h et la seconde de 12h à 21h. Le samedi, une brigade assure une présence de 10h à 19h.
Cet élargissement des horaires a été possible grâce au doublement des effectifs de la police municipale depuis dix-huit mois. Ceci permet aussi une complémentarité avec la police municipale mutualisée du Val Parisis qui intervient de 18h à 4h, 7 jours sur 7.

- **Police municipale - 44, boulevard Charles de Gaulle**
  01 39 81 48 88

Cultivez en jardin partagé !

Depuis 2018, l'association Les potagers de Cassini s'est engagée pour une culture locale à travers quatre jardins partagés répartis dans la commune : le jardin des Tartres (quartier Pasteur), le jardin de Saint-Exupéry (quartier Gambetta), le jardin Jean Moulin (quartier des Loges) et le jardin Jules Ferry (quartier centre-ville). La ville de Sannois met à disposition les terrains ainsi que les citernes d'eau et les récupérateurs d'eau.

Les jardins sont cultivés collectivement dans un esprit de respect, de tolérance et de convivialité. Ils sont ouverts à tous ceux qui n'ont pas de jardin et qui souhaitent pratiquer le jardinage. Chaque jardin fonctionne de manière autonome et a sa propre organisation. Les pesticides n'y sont pas utilisés. Les tâches y sont partagées et les récoltes aussi. Si vous avez envie de cultiver en jardin partagé, rejoignez l'association en adhérant avant le 31 mars pour 10 € par an.

- **Renseignements : association Les potagers de Cassini - potagers.cassini@gmail.com**

Fête de la musique : appel à candidatures

Vous êtes musicien, professionnel ou amateur, et vous souhaitez partager votre passion ? La scène est à vous !
Le service culturel lance un appel à candidatures pour trouver des artistes bénévoles qui souhaiteraient participer à la Fête de la musique, organisée par la ville de Sannois, le mercredi 21 juin.

- **Envoyez vos liens audio et vidéo à culture@sannois.fr**
  Téléchargez le règlement et la fiche d'inscription sur www.ville-sannois.fr ou faites-en la demande par mail à culture@sannois.fr ou au service culturel (Hôtel de ville - Place du Général Leclerc - 01 39 98 21 44).
  La fiche d'inscription est à retourner avant le 16 avril.

Dictée pour tous

Samedi 25 mars à 13h30

Venez relever les défis de l'orthographe et de la grammaire en participant à cette dictée géante !

La dictée pour tous a été conçue pour permettre l'accès à la lecture et à l'écriture du plus grand nombre. C'est également une promotion des valeurs républicaines et une possibilité de dépassement de soi dont l'enjeu est la langue française.

Cette manifestation intergénérationnelle pour adultes et enfants à partir de 7 ans, est l'occasion de se retrouver autour d'un exercice de lettres avec, à la clé, des lots et des livres à gagner !

Au niveau national, cette action est encouragée et parrainée par des personnalités du monde des lettres, des artistes, des sportifs ainsi que par des citoyens engagés et sensibles à la conservation de la langue française.

▸ **École Henri Dunant - Rue François Prat - Ouverture des portes à 13h30 - Entrée libre - Places limitées à 150 personnes - Renseignements et inscriptions : espaceprat@sannois.fr 01 39 80 84 47 / 06 74 95 34 21 espace-jeunes-chouchena@sannois.fr 01 34 13 41 09 / 06 85 32 40 58 et sur le site www.dictéepourtous.fr**

Éclairage public en journée

Vous avez déjà remarqué que l'éclairage public était parfois allumé en journée pendant quelques temps ? Rien d'anormal ! Il arrive, en effet, que l'agglomération Val Parisis procède à un géoréférencement complet des installations d'éclairage sur les onze communes pour lesquelles elle gère ce service afin de détecter les réseaux souterrains.

Le reste du temps, ce n'est ni un mauvais réglage ni un dysfonctionnement : les techniciens sont obligés d'intervenir de jour pour dépanner et tester les lampadaires avant une remise en fonction automatique à la tombée de la nuit.

▸ **Pour tout signalement sur l'éclairage public, un numéro vert est disponible : 0 801 23 05 15 (gratuit, 24h/24, 7j/7). Plus d'infos sur www.valparisis.fr/ Votre quotidien/Bénéficier d'un cadre de vie préservé/ Éclairage public**

Ateliers parentalité

Samedi 11 mars de 10h à 12h

- **Atelier de prévention des risques domestiques et de sensibilisation aux gestes de premier secours**

Cet atelier, organisé avec l'association UDPS 95, est ouvert aux parents d'enfants de 0 à 6 ans. La présence de l'enfant n'est pas conseillée. Durée : 2h

▸ Espace Eliane Chouchena - 11-13 rue des Loges

Samedi 25 mars à 10h et à 11h

- **Atelier de danse parent-enfant de 2 à 3 ans**

Cet atelier, organisé avec l'association Salsa Con Ti, propose un mélange de danse, chant, musique et jeux sur le thème latino. Durée : 45 min par atelier.

▸ Maison des loisirs et des arts - 24, rue Victor Basch

▸ **Gratuit - Inscription obligatoire - Renseignements : espace parentalité : 01 39 98 20 44 espaceparentalite@sannois.fr**

Vie des quartiers

Quartier Église/Bel Air

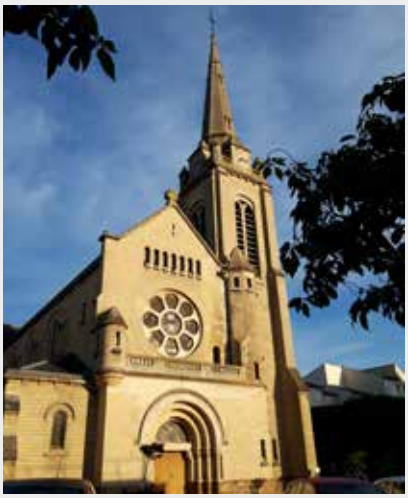

Samedi 11 mars de 10h à 12h

Le conseil de quartier Église/Bel Air propose aux habitants de se rencontrer pour partager un moment convivial. Chacun peut apporter une boisson ou des biscuits salés ou sucrés. Rendez-vous à 10h au mail de l'église.

▸ **Renseignements : service vie des quartiers 01 39 98 20 25**

Commémoration du cessez-le-feu du 19 mars 1962

Dimanche 19 mars à 14h30

La cérémonie commémorant la fin de la guerre d'Algérie sera organisée au monument départemental en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

▸ **Mémorial départemental - Avenue Mauvoisin**

Jour du soulèvement tibétain

Vendredi 10 mars

Dans le cadre de l'anniversaire du soulèvement de Lhassa au Tibet, le 10 mars 1959, la ville procèdera à la mise en place du drapeau tibétain sur l'hôtel de ville.

Vie municipale

Lors du conseil municipal du jeudi 9 février, Marie-Evelyne Christin a annoncé qu'elle se désolidarisait du groupe À l'unisson, Sannois au cœur. Elle est désormais conseillère municipale indépendante et sans étiquette politique.

Plantations d'arbres avec les habitants

Lieu d'implantation de la forêt urbaine

Et si les habitants s'improvisaient jardiniers le temps d'une journée pour planter des arbres dans leur environnement ? C'est ce que propose le service espaces verts le samedi 11 mars.

Le quartier Loges/Gambetta compte depuis quelque temps une nouvelle résidence, Les vergers de Sannois, située rue François Moreels, près de l'espace Fernand Coutif. Les bâtiments sont proches d'un talus sur lequel sont plantés quelques arbres en contre-bas et où se trouve un chemin propice à la promenade. L'espace central de ce talus, d'une superficie de 800 m², est actuellement juste enherbé. Le service espaces verts de la ville, en accord avec la copropriété, a souhaité l'aménager en y plantant des arbres.

Une forêt urbaine

Cette opération d'envergure aura la particularité de comprendre 17 arbres répartis à chaque extrémité mais aussi, au centre, 250 scions d'arbres qui constitueront une forêt urbaine selon le procédé Miyawaki dont la spécificité première est de pousser trois fois plus vite qu'une forêt traditionnelle.

En effet, l'une des caractéristiques de la méthode Miyawaki est une plantation dense d'arbres, trois arbres au m², ce qui favorise la communication racinaire, limite la croissance d'herbes et crée une situation de compétition pour la lumière ; les arbres poussent donc plus vite.

Par ailleurs, ce type de forêt favorise une biodiversité importante avec vingt fois plus de biodiversité animale que d'autres plantations en ville. Elle permet aussi un abaissement de la température de 2°C autour, grâce à l'effet d'ombrage, et une limitation du bruit jusqu'à 10 dB de moins à proximité.

Les habitants invités à planter

La plantation des 17 arbres sera effectuée par le service espaces verts à partir du 6 mars. Des fosses de plantations seront réalisées avec de la terre amendée pour favoriser l'enracinement des arbres. Ensuite, les sols de la partie centrale seront également préparés et amendés pour la plantation des 250 scions d'arbres.

Le samedi 11 mars, les habitants seront invités à venir participer à leur plantation afin de s'approprier encore mieux cet espace vert qui fait partie de leur environnement proche.

Une volonté municipale

Cette action fait suite à la dépose, en janvier, d'une vingtaine de mâts d'affichage pour lesquels la municipalité a souhaité symboliquement, remplacer chaque panneau par un arbre afin d'embellir davantage la ville. Rappelons également qu'une forêt Miyawaki de 757 arbres a déjà été plantée en mars 2021 dans l'enceinte du groupe scolaire Gambetta avec la participation des enfants. Par toutes ces actions, la majorité municipale donne toute sa place à l'arbre, mémoire séculaire de l'histoire sannoisienne.

▸ **Rendez-vous le samedi 11 mars à 14h au fond de la rue François Moreels pour la plantation.**

Les arbres plantés

Les 17 arbres comprendront 3 cyprès, 3 pins noirs, 5 platanes, 3 catalpas et 3 tilleuls.

Les 250 scions comprendront 50 noisetiers communs, 50 hêtres communs, 50 frênes élevés, 50 merisiers et 50 chênes rouvres.

Le mot de l'élu

FRÉDÉRIC PURGAL
Adjoint au maire délégué à la transition écologique

En 2021, notre première plantation d'une forêt urbaine selon la méthode Miyawaki au sein du groupe scolaire Gambetta fut une vraie réussite. Nous avons eu le plaisir d'y convier presque 400 élèves de l'école et une centaine d'enfants de l'accueil de loisirs. Ce sont des jeunes heureux que nous avons vus lors de cet évènement ; une première nationale en milieu scolaire !

Cette fructueuse action pédagogique de sensibilisation à l'environnement vers les plus jeunes, nous la poursuivons avec cette seconde plantation à destination des habitants de la résidence Les vergers de Sannois.

Nous ne doutons pas du succès de cette nouvelle opération car, devant la densification urbaine, les respirations végétales sont vitales. Ces actions portées par l'équipe municipale en sont la traduction concrète.

Accueils périscolaires : les familles invitées à jouer le jeu des inscriptions

Afin d'offrir à tous un égal service en matière d'accueil de loisirs le mercredi et pendant les vacances, il importe que chaque famille respecte les délais de réservations et d'annulation.

Bien que facultatifs, les accueils périscolaires (matin, midi et soir) et extrascolaires (mercredi et vacances scolaires) font partie intégrante des nombreux services proposés par la collectivité. Mis en place pour aider à concilier vie professionnelle et vie familiale, ils constituent un espace et un temps de développement et d'épanouissement pour les enfants.

S'adapter à la demande

Pour garantir la sécurité et le confort des enfants pendant ces accueils de loisirs, la ville mobilise aujourd'hui d'importants moyens, notamment humains. Ces derniers doivent notamment permettent de répondre aux besoins des familles dans le respect de la réglementation des accueils collectifs de mineurs qui prévoit un taux d'encadrement le mercredi et pendant les vacances scolaires d'un animateur pour huit enfants en maternel et d'un pour douze en élémentaire. Les animateurs sont diplômés du BAFA et chaque accueil de loisirs est dirigé par un directeur diplômé.

Afin de connaître le nombre d'agents à mobiliser, le service enfance-jeunesse s'appuie sur la fréquentation de l'année précédente. Il s'adapte aussi à l'évolution des besoins. C'est ainsi que, suite à la hausse des réservations enregistrées à la rentrée de septembre, les élus ont décidé d'augmenter les capacités d'accueil dès les vacances de Noël. Pour satisfaire les demandes des familles, les agents d'accueil en charge des réservations jouent également un rôle essentiel, recherchant au quotidien des solutions pour accueillir les enfants en fonction du nombre de places disponibles dans les différents accueils de loisirs.

Des réservations non honorées

Pour autant, et en dépit de la modification à la rentrée des règles d'inscription, la ville constate, aujourd'hui encore, un nombre important de réservations qui ne sont pas honorées : 8% en moyenne le mercredi, 13% pendant les vacances de la Toussaint et jusqu'à 23% la deuxième semaine des vacances de Noël. Résultats : des accueils des loisirs qui affichent bien souvent complets au moment des réservations et, au final, un taux d'occupation inférieur dans les faits. Outre le coût financier pour la ville que représente cet encadrement surdimensionné au regard des besoins envisagés, cette situation pénalise également et surtout les familles qui n'ont pu réserver faute de place. Aussi, il importe que les familles ayant fait le choix de ne pas amener leur enfant à l'accueil de loisirs annulent leur réservation le plus tôt possible (avant le délai réglementaire de six jours) afin de libérer une place pour des familles en attente. C'est une question de civisme et de solidarité.

▸ **Retrouvez le règlement des accueils de loisirs sur https://www.ville-sannois.fr/mon-quotidien/vie-scolaire/laccueil-periscolaire**

Le mot de l'élue

SÉVERINE CAMPAGNE
Adjointe au maire déléguée à la jeunesse, à la réussite citoyenne et au périscolaire

La ville s'emploie à proposer toute l'année des services périscolaires de qualité. Cette offre représente aujourd'hui un coût important pour la collectivité (56 € par enfant et par jour) lequel impose un calcul au plus près des besoins exprimés lors des réservations. C'est pourquoi, nous demandons aux familles d'être particulièrement attentives lors de leurs inscriptions afin de ne pas bloquer inutilement des places qui pourraient profiter à d'autres enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires. C'est une question de civisme, de solidarité mais aussi d'économies.

La maison des loisirs et des arts, LIEU DE VIE ET DE PRATIQUE ARTISTIQUE ET CULTURELLE

© Mathieu Aucher

Implantée au cœur de Sannois, la maison des loisirs et des arts (MLA) permet aux Sannoisiens de s'initier toute l'année à la pratique de nombreuses activités artistiques. C'est aussi un espace majeur de découverte et d'éveil à la culture avec la programmation de spectacles, d'expositions et de rencontres d'artistes à destination des familles et des scolaires.

Fourmilière artistique et créative ! Pour apprécier toute la richesse et la diversité des activités pratiquées à la MLA, il suffit simplement de pousser les portes de la structure municipale un mercredi hors vacances scolaires. De 10h à 21h, pas une heure ne se passe sans qu'une salle soit occupée par un atelier de pratique lié au spectacle vivant, aux loisirs créatifs, aux arts plastiques ou à l'apprentissage des langues. Et c'est ainsi, également, chaque après-midi et début de soirée, du lundi au vendredi et le samedi matin.

Favoriser les pratiques artistiques amateurs

Véritable lieu d'apprentissage et d'expression créative, la MLA offre à chacun la possibilité de venir expérimenter et de s'initier à différentes disciplines artistiques.

Et ceci dès le plus jeune âge, à l'image des ateliers Acteurs en éveil et Petits créateurs.

Proposés aux enfants de 3 à 5 ans, le mercredi matin, ces ateliers leur permettent de découvrir, selon une approche ludique et pédagogique, le théâtre, la mosaïque, le modelage, le graphisme ou la peinture.

Pour les plus grands - enfants à partir de 4 ans et adolescents - l'offre s'élargit de manière conséquente avec une vingtaine de disciplines programmées : danse, théâtre, loisirs créatifs, arts plastiques, manga, anglais.

Atelier poterie adultes

Éducation à l'image - Visite de l'exposition *C'est magic !* par une classe maternelle

Les adultes ne sont pas en reste avec une dizaine d'ateliers qui leur sont destinés dans les domaines de l'art et de l'artisanat, depuis la calligraphie en passant par la couture et le vitrail, mais aussi le théâtre et l'apprentissage de l'anglais ou de l'italien. Une offre qui depuis l'an dernier s'est étoffée de nouvelles activités autour du bien-être comme la sophrologie ou la création de haïkus. Afin de valoriser les projets portés par les adhérents et les inscrire plus largement dans une démarche de diffusion de la culture, la MLA organise chaque fin d'année des restitutions, sous forme de spectacles pour les arts vivants ou d'expositions pour les arts plastiques et créatifs.

Développer les parcours culturels

Outre la valorisation de ces activités, la MLA mène également, tout au long de l'année, un important travail d'éducation artistique et culturelle (EAC) en direction des enfants, en lien avec le service culturel de la ville et l'Éducation nationale. À cet égard, la ville vient d'obtenir le label 100% EAC. En effet, celui-ci distingue les collectivités engagées dans un projet permettant d'offrir à chaque enfant scolarisé au moins une action culturelle sur une année scolaire.

Depuis six ans, la ville propose notamment aux familles mais aussi aux crèches ainsi qu'aux assistantes maternelles indépendantes, des spectacles adaptés aux tout-petits, parfois dès trois semaines. De petites formes, souvent immersifs, ces spectacles, dans lesquels les enfants sont invités à voir et écouter mais aussi à toucher, trouvent régulièrement leur prolongement lors d'ateliers animés par la médiatrice culturelle de la MLA.

En 2020, la maison des loisirs et des arts a également lancé le dispositif Éducation à l'image avec l'association Et si les images… Ce projet, coconstruit avec les enseignants, permet à quatre classes de maternelle et d'élémentaire de bénéficier, pendant un trimestre, d'un véritable parcours culturel autour du cinéma avec la découverte de films, la rencontre d'auteurs et la création d'un court-métrage de A à Z suivi de sa projection. Cette année, la MLA a fait le choix d'élargir ce projet à une crèche, avec le projet Anime ton doudou, et à un accueil de loisirs sur la thématique du harcèlement scolaire qui aboutira à la création d'un clip musical coécrit avec la slammeuse et activiste Diariata N'Diaye. Ce dispositif Éducation à l'image s'accompagne, depuis peu, de la diffusion une fois par mois d'un film pour les familles. Baptisées Ciné Samedi, ces séances de projection s'accompagnent de petits ateliers créatifs afin de favoriser les liens parents-enfants.

> ***La MLA s'inscrit dans le dispositif 100% EAC (éducation artistique et culturelle) qui prévoit d'offrir à chaque enfant scolarisé au moins une action culturelle sur une année scolaire***

Atelier loisirs créatifs

Atelier danse parents-enfant

© Mathieu Aucher

© Mathieu Aucher

Atelier danse classique

Danse à l'école

Spectateur mais aussi acteur

Dans le cadre des actions de sensibilisation artistique menées auprès des écoles, un volet important est consacré chaque année à la danse avec le dispositif Danse à l'école. Initiée à Sannois depuis près de vingt ans, cette démarche de création et de construction chorégraphique offre à huit classes de maternelle et d'élémentaire la possibilité de bénéficier de plusieurs séances de pratique, encadrées par les intervenantes de danse de la MLA, et d'une restitution en fin d'année auprès des scolaires et des familles. Ce parcours se construit et se nourrit également de rencontres avec des artistes et d'expositions sur la danse. Les enfants en sont les principaux acteurs.

Accueil de classes par le théâtre de l'Ombrelle en résidence à la MLA

Résidence d'artistes et stages découverte

Par ailleurs, la MLA accueille régulièrement des artistes en résidence afin de leur permettre de travailler à la création de leur spectacle ou exposition. C'est ainsi qu'en octobre dernier, la compagnie Le Théâtre de l'Ombrelle s'est installée pour quelques jours au sein de la structure. À cette occasion, la MLA en a profité pour organiser des rencontres et des temps d'échanges avec plusieurs classes. Une bonne façon de découvrir les coulisses du théâtre d'ombre et de proposer une exposition sur le métier de costumière de scène avec la Sannoisienne Annie Cassiot-Truffier. Autant d'expériences qui peuvent donner envie aux jeunes Sannoisiens de participer aux stages proposés chaque première semaine des vacances scolaires. Adaptés à différentes tranches d'âge, ils sont l'occasion pour les adhérents de s'initier à de nouvelles activités. Et pour ceux qui ne connaîtraient pas encore la MLA, c'est l'opportunité de découvrir ce lieu incontournable dédié aux pratiques artistiques et culturelles.

le mot de l'élu

LAURENT GORZA
Adjoint au maire délégué à la culture et à la valorisation du patrimoine

Équipement phare de la culture à Sannois, la MLA contribue aujourd'hui à rendre la pratique des arts accessible à tous, grâce à une offre de disciplines très large, ouverte à tous les âges, et bénéficiant d'une tarification adaptée aux ressources de chacun. C'est également un lieu de rencontres et de partage autour de spectacles et d'expositions permettant de nourrir son imaginaire, de développer sa créativité et de s'ouvrir aux autres.

Soutien aux associations

La MLA accueille également les activités de neuf associations culturelles : l'Association des arts et du spectacle musical, l'Union Musicale Sannoisienne, Gospel Chœurs à Cœur, L'Echo du Moulin, Sannois Country Danse, la Gym Américaine de Sannois, San' Soucis (art floral), Microsann (initiation à l'informatique) et Jeurêka (jeux de société).

La MLA, c'est :

- 47 ateliers proposés chaque semaine dans les domaines du spectacle vivant, des arts plastiques, des loisirs créatifs et de l'apprentissage des langues,
- 21 professeurs et intervenants,
- Près de 500 adhérents accueillis chaque semaine,
- 9 associations accueillies,
- Près de 1 500 enfants bénéficiant d'éducation artistique et culturelle via les actions de la MLA

Maison des loisirs et des arts - 24, rue Victor Basch
01 34 11 30 78 - mla@sannois.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h30 et le samedi de 10h à 12h30

J'y vais en Mars

1er mars

10h30 HISTOIRES ET COMPTINES
Le rendez-vous des tout-petits
Médiathèque - Pour 0-3 ans
Gratuit - Réservation à la médiathèque

14h ATELIER DÉCOUVERTE IMPRESSION 3D
Médiathèque - À partir de 11 ans et plus - Gratuit - Réservation à la médiathèque

© Val Parisis

3 mars

19h SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ
Médiathèque - À partir de 11 ans
Entrée libre

5 mars

8h30 à 12h30 ANIMATION POUR LA JOURNÉE DES DROITS DE LA FEMME
Marché Cyrano

6 au 25 mars

EXPOSITION "LET'S DANCE !"
Illustrations d'Élisa Géhin et d'Annabelle Buxton
En collaboration avec le musée de poche
MLA
Entrée libre - Lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h30 - Samedi de 10h à 12h30

© annabelleduxton

7 mars

14h à 15h30 ATELIERS DU BIEN CHEZ SOI
Pour seniors - Résidence autonomie Maurice Utrillo - 11, rue Henry Dumont
Gratuit - Inscription auprès du CCAS : 01 39 98 35 00

8 mars

15h30 à 17h CAFÉ DES SENIORS
Maison de quartier Pasteur
38, rue Alphonse Duchesne
Entrée libre

9 mars

20h30 CONCERT HIP-HOP/ RAP DE MERYL + 1ÈRE PARTIE
EMB - Tarifs : 18 €/16 €/14 €
Réservation : billetterie en ligne de l'EMB

© Adam ZR

10 mars

13h30 ATELIER SOS NUMÉRIQUE GRANDS DÉBUTANTS
Médiathèque - Pour adultes
Gratuit - Réservation à la médiathèque

© Val Parisis

11 mars

10h à 12h ATELIER PARENTALITÉ : PRÉVENTION DES RISQUES DOMESTIQUES ET SENSIBILISATION AUX GESTES DE PREMIER SECOURS
Espace Eliane Chouchena
11-13, rue des Loges
Pour parents d'enfants de 0 à 6 ans.
Présence de l'enfant pas conseillée.
Gratuit - Inscription obligatoire
Renseignements : espace parentalité
01 39 98 20 44
espaceparentalite@sannois.fr

10h à 12h RENCONTRE DE QUARTIER
Par le conseil de quartier Église/Bel Air pour les habitants du quartier
Rendez-vous mail de l'église
Accès libre - Renseignements : service vie des quartiers : 01 39 98 20 25

14h30 à 16h30 COACHING NATATION DES 4 NAGES
Piscine Pierre-Williot
5, rue du Bas des Conches
Pour nageurs débutants et intermédiaires dès 16 ans
Tarifs : accès piscine
Réservation : 01 39 82 50 23
https://valparisis.fr/votre-quotidien/sortir-decouvrir/piscines

16h CLUB LECTURE : COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES
Médiathèque
Pour ados et adultes
Gratuit - Réservation à la médiathèque

© Val Parisis

20h30 TREMPLIN : LES ÉTOILES LYCÉENNES
EMB - Entrée libre
Réservation : billetterie en ligne de l'EMB

© DR

14 mars

14h à 16h ATELIERS DU BIEN CHEZ SOI
Pour seniors
Résidence autonomie Maurice Utrillo
11, rue Henry Dumont - Gratuit
Inscription auprès du CCAS
01 39 98 35 00

15 mars

10h à 11h ATELIER YOGA PARENTS/BÉBÉS
Par Marie-Gabrielle Chupiet, sophrologue-relaxologue
Médiathèque - De 18 mois à 3 ans
Gratuit - Réservation à la médiathèque

14h30 JEUX VIDÉO
Médiathèque - À partir de 8 ans
Gratuit - Réservation à la médiathèque

16 mars

20h30 CONCERT BLUES D'ANA POPOVIC + 1ÈRE PARTIE
EMB - Tarifs : 20 €/18 €/16 €
Réservation : billetterie en ligne de l'EMB

© Michael Roud

Consultez l'agenda détaillé en ligne !

Flashez le QR Code et découvrez l'agenda détaillé de votre ville

17 mars

20h30 CONCERT ÉTHIO-TRANSE DE KUTU + YANN SOLO
EMB - Dans le cadre du festival Passworld - Tarifs : 18 €/16 €/14 €
Réservation : billetterie en ligne de l'EMB

© DR

18 mars

9h30 à 11h ATELIER SOPHROLOGIE
MLA - Pour adultes
Tarifs : Sannoisien : 7,50 €
Non Sannoisien : 10 €
Réservation à la MLA

16h à 18h SPECTACLE "PARIS CHANSONS, PARIS POÈTES"
Avec Thierry Leclerc dans le cadre du Printemps des poètes - Médiathèque
Tout public - Gratuit - Réservation à la médiathèque

21 mars

10h CONFÉRENCE "EDITH PIAF : UNE VIE INTENSE"
Pour seniors - Espace Eliane Chouchena
11-13, rue des Loges - Entrée libre

14h à 16h ATELIERS DU BIEN CHEZ SOI
Pour seniors - Résidence autonomie Maurice Utrillo - 11, rue Henry Dumont
Gratuit - Inscription auprès du CCAS
01 39 98 35 00

22 mars

15h HISTOIRES SURPRISES
Médiathèque - À partir de 6 ans
Gratuit - Réservation à la médiathèque

23 mars

14h30 à 16h ATELIER SOPHROLOGIE
MLA - Pour adultes
Tarifs : Sannoisien : 7,50 €
Non Sannoisien : 10 €
Réservation à la MLA

19h CONCERT AFTERWORK DE PSPBB
EMB - Entrée libre
Réservation : billetterie en ligne de l'EMB

© DR

24 mars

14h30 à 16h45 CAFÉ JEUX SENIORS
Espace Eliane Chouchena
11-13, rue des Loges - Entrée libre

25 mars

10h à 11h CINÉ-SAMEDI "LA BALEINE ET L'ESCARGOTE"
de Max Lang et Daniel Snaddon
MLA - De 3 à 6 ans - Tarif : 5 €
Gratuit pour l'accompagnateur
Réservation : billetterie culturelle

10h et 11h ATELIER PARENTALITÉ : DANSE PARENT-ENFANT
MLA - Pour enfants de 2 à 3 ans
Durée : 45 min - Gratuit - Inscription obligatoire Renseignements : espace parentalité : 01 39 98 20 44
espaceparentalite@sannois.fr

10h30 à 12h ATELIER HAÏKU
MLA - Pour adultes
Tarifs : Sannoisien : 7,50 €
Non Sannoisien : 10 €
Activité éligible au pass Culture pour les 18-20 ans - Réservation à la MLA

13h30 DICTÉE POUR TOUS
École Henri Dunant - Rue François Prat
Pour adultes et enfants à partir de 7 ans - Entrée libre - Places limitées à 150 personnes - Renseignements et inscriptions : espaceprat@sannois.fr
01 39 80 84 47 / 06 74 95 34 21
espace-jeunes-chouchena@sannois.fr
01 34 13 41 09 / 06 85 32 40 58
et sur www.dicteepourtous.fr

14h à 17h30 JEUX : APREM' LUDO
Par l'association Jeuréka
Médiathèque - À partir de 8 ans
Entrée libre

20h30 CONCERT RAP DE MOUSE PARTY X MEHDI MAÏZI + GUESTS
EMB - Tarif unique : 16 €
Réservation : billetterie en ligne de l'EMB

© DR

28 mars

14h à 16h ATELIERS DU BIEN CHEZ SOI
Pour seniors - Résidence autonomie Maurice Utrillo - 11, rue Henry Dumont
Gratuit - Inscription auprès du CCAS :
01 39 98 35 00

31 mars

20h30 CONCERT CHANSON POP DE CLAIR + MALO'
EMB - Tarifs : 12 €/10 €/8 €
Réservation : billetterie en ligne de l'EMB

© DR

POUR Y ALLER

CENTRE CYRANO
Place du Général Leclerc

MAISON DES LOISIRS ET DES ARTS (MLA)
24, rue Victor Basch - 01 34 11 30 78
mla@sannois.fr

EMB
2, rue du président Georges Pompidou
01 39 80 01 39
Plus d'informations sur www.emb-sannois.org sur Facebook et Instagram

MÉDIATHÈQUE ANDRÉ-CANCELIER
Square Jules Ferry - 01 39 81 80 17
mediatheque.sannois@valparisis.fr
Retrouvez toute l'actualité du réseau sur le site mediatheques.valparisis.fr et sur Facebook/valparisismediathèques

MOULIN, MAISON DU MEUNIER ET VIGNE
Rue des Moulins

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
Service culturel
Hôtel de ville - Place du Général Leclerc
01 39 98 21 44 - culture@sannois.fr

Sorties seniors

L'ACCUEIL SANNOISIEN

JEUDI 27 AVRIL

Spectacle Shen Yun

Mythes, traditions, contes et récits historiques, seront contés par des danseurs et danseuses, dans un spectacle majestueux et poétique au cœur de la Chine traditionnelle.

Tarif : 92 € - Réservation à partir du 2 mars

- **Renseignements : 15, avenue Damiette 01 34 10 69 72 - accueil.sannoisien@orange.fr Permanence le mardi et jeudi de 9h30 à 11h30**

LES VACANCES DE LA VIE

JEUDI 27 AVRIL AU VENDREDI 2 MAI

Voyage en Hollande

Il reste encore quelques places pour ce circuit-découverte de plusieurs sites avec hébergement à Amsterdam. *Tarif : 1 200 €*

JEUDI 11 MAI

Sortie surprise avec tombola gratuite gagnante

Tarif : 96 € - Réservation ouverte

VENDREDI 23 JUIN

Journée à Gien (Loiret)

Le matin, visite guidée du musée de la faïencerie, déjeuner dans un restaurant typique puis, visite guidée du château de La Bussière et de sa collection d'objets d'art liés à la pêche.

Tarif : 92 € - Réservation à partir du 9 mars

- **Renseignements : Francis Gravelat (président) au 01 30 25 22 40 ou 06 22 96 57 94 ou sur www.vacancesdelavie.org ou www.facebook.com/lesvacancesdelavie**

ANIMATION AU MARCHÉ

DIMANCHE 5 MARS DE 8H30 À 12H30

À l'occasion de la journée des droits de la femme, les commerçants du marché offriront à leurs clientes un cabas réutilisable. Cette animation est proposée par la SOMAREP.

- **Marché Cyrano**

DON DE SANG

DIMANCHE 5 MARS DE 9H À 14H

L'Etablissement français du sang (EFS) avec le concours de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Sannois organise une collecte de sang dans le préau de l'école Henri Dunant.

- **Prise de rendez-vous sur mon-rdv-dondusang.efs.sante.fr École Henri Dunant - Rue François Prat**

DÉDICACE

JEUDI 16 MARS À PARTIR DE 17H

L'Illustratrice Annabelle Buxton sera présente à la librairie de Sannois pour un moment d'échange autour de ses ouvrages qu'elle dédicacera. Elle participe également à l'exposition *Let's dance*, qui se tient à la MLA du 6 au 25 mars.

- **Librairie Deux Degrés Est 56, boulevard Charles de Gaulle**

PORTES OUVERTES AUX APPRENTIS D'AUTEUIL

SAMEDI 11 MARS DE 9H À 13H30

Venez découvrir le groupe scolaire Saint-Jean des Apprentis d'Auteuil : le collège avec ses sections sportives, le lycée professionnel pour les métiers d'art, la menuiserie, la vente et la prépa apprentissage et le lycée nature et services pour les métiers de jardinier paysagiste, l'horticulture, la fleuristerie, les services à la personne et la petite enfance. L'établissement propose la présentation au concours Un des meilleurs apprentis de France et des stages Erasmus à l'étranger.

- **Groupe scolaire Saint-Jean - Rond-point de la Tour du Mail - Plus d'infos : http://saint-jean-sannois.apprentis-auteuil.org**

PERMANENCE AMÉLIORATION DE L'HABITAT

L'association Soliha vous informe gratuitement et de façon personnalisée pour l'amélioration et l'adaptation de votre habitat. La prochaine permanence à Sannois aura lieu **le mardi 21 mars de 9h à 12h**, à la mairie, aux services techniques (2e étage).

D'autres créneaux sont disponibles dans d'autres villes du Val Parisis ; il est également possible d'être reçus dans les locaux de Soliha à Cergy.

- **Rendez-vous à prendre au 0 800 006 075 ou sur www.soliprojet.fr ou directement sur https://valparisis.fr/votre-quotidien/habiter-se-loger/ameliorer-et-adapter-son-logement**

BIENVENUE

Kemsbaby, agence d'événementiel, propose des animations à thèmes pour les anniversaires et les fêtes d'enfants à domicile.

- **2 ter, rue des Tartres - 06 06 45 12 87 www.kemsbaby.fr**

INFOS VAL PARISIS

RÉSEAU DE CHALEUR

Depuis le 1er janvier 2023, la communauté d'agglomération s'occupe des installations de production et de distribution de chaleur Sannois-Ermont-Franconville qui alimentent en chauffage et en eau chaude près de 7 300 logements et 25 bâtiments publics (groupes scolaires, équipements sportifs, administratifs et culturels).

En cas d'urgence, un service d'astreinte est joignable 24h sur 24 et 7 jours sur 7 au 0811 20 20 27.

- Contact : Perrine Schinzel - 01 34 44 82 03 pschinzel@valparisis.fr Plus d'infos : www.valparisis.fr/rubrique Énergie

PERFECTIONNEMENT NATATION

Samedi 11 mars 14h30 à 16h30

Un coaching natation des quatre nages est proposé aux nageurs débutants et intermédiaires dès 16 ans.

- Piscine Pierre-Williot - 5, rue du Bas des Conches Tarifs : accès piscine - 12 personnes maximum Réservation : 01 39 82 50 23 Plus d'infos : https://valparisis.fr/votre-quotidien/sortir-decouvrir/piscines

ACTION RÉVISIONS
Du 7 au 18 mars

Pour les lycéens dans le réseau des médiathèques. Extension des horaires avec une fermeture à 19h tous les jours, du mardi au samedi.

ACTIONS DU LIONS CLUB

Le Lions Club Sannois, Herblay-sur-Seine, La Frette-sur-Seine, Rive de Seine organise :

Dimanche 12 mars : vente de tulipes au profit des enfants atteints du cancer, des maladies rares ou de cécité, au marché du centre Cyrano.

Jusqu'à fin juin : collecte de lunettes usagées intitulée Vos lunettes ont du cœur. La liste des dépositaires de boîtes de collecte est renseignée sur la page Facebook du Lions club.

- **Plus d'infos : Facebook LIONS-CLUB-Sannois-Herblay-La-Frette-Rive-de-Seine Contact : 06 09 18 56 10 - 06 11 86 48 76 lions.sannoisherblaylafrette@gmail.com**

INFOS CPAM

FORUM SUR LA SANTÉ DES FEMMES

MARDI 7 MARS DE 10H À 17H

Ce premier forum sur la santé des femmes a pour objectif d'inciter les femmes à adopter des comportements favorables à leur santé en les informant sur divers domaines relatifs à leur santé. La prise de rendez-vous sera facilitée pour différents examens et des dépistages sur place seront proposés.

- **Gratuit - Salle de l'Atrium Route de Cormeilles à Argenteuil**

Vu sur le net

Retour sur deux temps forts du mois de février

- Vivez en direct l'actualité de votre ville !
- Suivez Ville de Sannois sur les réseaux sociaux

Votre mairie

- Permanences du maire et des élus
  Permanences le jeudi de 17h à 18h30 // Sur rendez-vous au 01 39 98 21 48 // 01 39 98 21 14 (uniquement le matin)
- Permanence d'Estelle Folest, députée de la 6e circonscription du Val-d'Oise :
  Sur rendez-vous : estelle.folest@assemblee-nationale.fr ou 01 82 41 02 25
- Si vous ne recevez pas votre *Sannois mag*, contactez la société Champar au n° vert gratuit : 0800 07 12 50

Qui sont vos élus ?

Flashez le QR Code et découvrez le trombinoscope des élus de votre ville

HORAIRES

Hôtel de ville

Place du Général Leclerc - BP 60088
95111 SANNOIS Cedex
Tél. : 01 39 98 20 00/Fax : 01 39 98 20 59

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Samedi de 8h30 à 12h (état-civil uniquement)
Fermé le mardi après-midi

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance publique du conseil municipal se tiendra le jeudi 9 mars à 20h.

Hôtel de ville - Retransmission en direct sur Facebook

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La prochaine séance publique du conseil communautaire se tiendra le mardi 11 avril à 20h.

Frépillon

NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'emménager à Sannois ? Faites-vous connaître auprès de nos services pour pouvoir assister à notre journée d'accueil.

Contactez le cabinet du maire sur cabinet.du.maire@sannois.fr

MÉDECINS DE GARDE

Maison médicale de garde à Argenteuil
Accès sur rendez-vous en appelant le 15
Lundi au vendredi de 20h à minuit, samedi de 12h à minuit et dimanche de 8h à minuit.

Point fixe de garde à Argenteuil
Accès sur rendez-vous en appelant le 01 30 40 12 12 ou le 15
Lundi au vendredi de 20h à 23h, samedi de 12h à 23h et dimanche de 8h à 23h.

PHARMACIES DE GARDE

Après 20h, se rendre au commissariat principal à Ermont (201, rue Jean Richepin - Tél. 01 30 72 66 66) avec l'ordonnance du jour et une pièce d'identité.

Les dimanches et jours fériés, le nom des pharmacies de garde est inscrit sur la vitrine de toutes les pharmacies.

MARCHÉ

Le marché est ouvert le mardi, jeudi et dimanche de 7h30 à 13h et propose plusieurs commerces de bouche : poissonniers, bouchers, charcutiers, volaillers, fromagers, primeurs...

Place du Général Leclerc
Parking gratuit au sous-sol du centre Cyrano

NUMÉROS UTILES

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Numéro d'urgence européen	112
SOS Médecins	36 24
SOS Vétérinaires	31 15
Centre antipoison	01 40 05 48 48
Police municipale	01 39 81 48 88
Police nationale Sannois	01 70 29 21 50
Violences conjugales	3919
Enfance en danger	119
SOS Amitié	01 42 96 26 26
Cyberharcèlement	3818
Harcèlement scolaire	3020

La mairie recrute !

Retrouvez toutes les offres d'emploi de la ville de Sannois sur la page d'accueil du site www.ville-sannois.fr et sur la page Linkedin

SANNOIS ENSEMBLE

COMME UN AIR DE PRINTEMPS

Avec le mois de mars, nous sortons de notre torpeur hivernale pour enfin entrer dans la lumière. Les premiers bourgeons voient le jour. Nos squares et nos jardins se verdissent et fleurissent doucement. Tout autour de nous, le printemps prend sa place ! Et avec lui, son lot de douceur et de bonne humeur. À Sannois, ma ville de naissance où je me sens si bien, le cadre de vie est agréable.

Cette année encore, nous avons maintenu notre 3e fleur au concours des Villes et villages fleuris et cela, nous le devons au travail minutieux et consciencieux de nos jardiniers. Grâce à leurs plantations, tulipes, narcisses et jacinthes vont fleurir dans la ville, dès le début du mois.

Les beaux jours sont également synonymes de fêtes et de rassemblements. Le samedi 11 mars, vous êtes invités à participer à la plantation d'une mini-forêt urbaine, à côté de l'espace Coutif.

Dès à présent, la fête de la musique amorce sa prochaine mélodie en ouvrant ses inscriptions à tous les habitants. L'occasion de célébrer cette fête annuelle dans chacun des quartiers.

Je suis ravi de voir nos conseils de quartier s'investir pour leur ville et pour l'intérêt général. Réunions de quartier, balades ou moments conviviaux sont autant de temps forts qui rythment nos saisons.

Après ma délégation auprès des conseils de quartier, je m'investis aujourd'hui dans les fêtes et cérémonies de la ville et je me ferai un devoir de rendre nos événements toujours plus festifs et conviviaux pour tous.

Il a su se faire attendre, tapi dans l'ombre. Le voilà qui pointe le bout de ses feuilles... C'est le printemps qui nous en met plein les yeux. Profitons de sa lumière.

Gabriel BOULIGNAC
Conseiller municipal délégué aux fêtes et cérémonies

À L'UNISSON, SANNOIS AU CŒUR

TEXTE NON PARVENU

Vos élus Sannois au Cœur
Yasmina SAIDI
Manuel LEGUEIL
François LAMARCHE
Benoit ZAMBUJO
Nicolas PONCHEL

GAUCHE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

OUI À LA RETRAITE À 60 ANS, NON AU CHÔMAGE DES JEUNES

Le président Macron, à l'appel du MEDEF, tente d'imposer son projet de faire travailler les salariés plus longtemps, et à moindre coût. Le but est qu'ils partent à la retraite avec une pension à taux réduit, donc de réaliser des économies en rognant sur un acquis social. Le prétexte est un déficit de 12 milliards d'€ pour le régime général en 2027, alors que le Conseil d'orientation des retraites considère que les dépenses des retraites sont maîtrisées.

Pour financer la retraite des agents de la fonction publique, l'État veut imposer en 2024 une cotisation supplémentaire de 1 % aux collectivités territoriales. Le coût serait de 460 millions d'€. La raison invoquée est le déficit de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités territoriales, alors qu'elle a comblé les déficits des autres caisses du régime général, et pâti pendant plus de 10 ans du blocage du point d'indice comme du recours à des primes non soumises à contributions, qui réduisent tous deux les cotisations sociales.

Il s'agit d'une menace et d'une injustice, à laquelle il faut opposer :

- Pour les titulaires : le retour au départ à 60 ans, avec 37,5 ans de cotisation sur la base de l'indice des 6 derniers mois incluant les diverses primes ;
- Pour les vacataires : comme pour le régime général, le départ à 60 ans à taux plein basé sur les 10 meilleures années, avec 37,5 ans d'activité sur une base de 2 000€ brut minimum.

Dans la fonction publique territoriale, très féminisée, il faut aussi tenir compte des temps partiels. Et plutôt que de chercher à évaluer l'employabilité des seniors, il faudrait se pencher sur la relation entre le recrutement des jeunes agents et l'essor de l'activité économique, sociale et publique.

Parlons-en, mobilisons-nous, il y va de notre avenir commun !

Gilles HEURFIN, Nicolas FLEURIER
Conseillers municipaux
Gauche écologique et solidaire

TONY MORENAS
COIFFEUR – VISAGISTE
Ouvert tous les jours du mardi au samedi
Fermeture le lundi
Nocturne les jeudis et vendredis jusqu'à 20h
01 34 10 15 15
4, boulevard Charles de Gaulle - 95110 SANNOIS
Tony Morenas coiffeur visagiste / Tony Morenas Coiffure
www.tonymorenas-coiffeurvisagiste.fr

GARAGE LENICA
Agent Peugeot
Réparateur agréé
MÉCANIQUE CARROSSERIE
VENTE VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS
01 39 81 11 11
5 bis, boulevard Gambetta | 95110 SANNOIS
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30

Société Filloux
Travaux Publics / V.R.D.
01 39 89 21 21
ZI des Cures - 5 avenue des Cures
95580 ANDILLY
http://fillouxsas.eu

Pompes Funèbres Marbrerie
Viardot
Entreprise familiale indépendante depuis 1926
Organisation d'obsèques - Contrat prévoyance funéraire
Caveaux - Monuments - Inhumation - Crémation
Accès funérarium
Permanence téléphonique 7J/7 24h/24
58, boulevard Charles de Gaulle - 95110 SANNOIS
Face à la Mairie
Tél. 01 34 11 18 17 - Mail : pfviardot@wanadoo.fr
Habilitation n° 22-95-0028 - ORIAS : 07029442
www.pompes-funebres-viardot.com

COMMERÇANTS · ARTISANS · ENTREPRISES
RÉSERVEZ
votre espace publicitaire
dans le magazine de la ville de
SANNOIS
GROUPE CMP
Conseil • Marketing • Publicité
Régie publicitaire
de la ville
Contact David Tiefenbach | 06 70 21 07 12
7, quai Gabriel Péri - 94340 Joinville-le-Pont
01 45 14 14 40
www.groupecmp.com

PLANTATION PARTICIPATIVE DE LA MINI FORÊT URBAINE COUTIF

SAMEDI 11 MARS 2023

14h

Rue François Moreels

Création : ville de Sannois - Photo : ©Freepik - Février 2023

Participez en venant planter votre arbre !

PLUS D'INFOS SUR
WWW.VILLE-SANNOIS.FR

SANNOIS
www.ville-sannois.fr